



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 08/09/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Niveau de risque sévère de feux de végétation le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023

Au regard des conditions météorologiques défavorables, le risque d'éclosion des feux de végétation est élevé. Le département de la Creuse est ainsi placé au niveau « Risque Sévère » du plan de vigilance feux de végétation le samedi 9 et le dimanche 10 septembre 2023.

La préfète de la Creuse rappelle, comme indiqué dans l'arrêté préfectoral n°23-2019-031 du 3 juillet 2019, qu'il est strictement interdit, dans les espaces naturels combustibles (forêts, bois, landes, friches...) et à moins de 200 mètres de ces derniers, de faire usage du feu du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre.

**Il est interdit toute l'année le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des collectivités.**

Le bon comportement à adopter aux abords des forêts, des zones de broussailles et d'herbes sèches :

- N'allumez ni feu ni barbecue ;
- Ne fumez pas de cigarette et ne jetez pas de mégots par la fenêtre d'une voiture ;
- Ne procédez pas à des travaux sources d'étincelles.

Si vous êtes témoin d'un incendie, donnez l'alerte en composant le 18 ou le 112 en localisant le feu avec précision. Attendre si possible sur place l'arrivée des secours.

### Contact presse Cabinet de la Préfète

Tél. : 05.55.51.59.00  
Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)  
Bureau départemental  
de la communication interministérielle

 [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)  
 Préfète de la Creuse  
 Préfète de la Creuse



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# FEUX DE FORÊT

## Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**Ni feu  
ni barbecue**  
aux abords des forêts



**Pas de cigarette**  
ni de mégot jeté au sol ou  
par la fenêtre de la voiture



**Pas de travaux  
sources d'étincelles**  
les jours de risque d'incendie



**Pas de combustible  
contre la maison**  
bois, fuel, butane...

**Témoin d'un  
début d'incendie,  
je donne l'alerte**  
en localisant le feu  
avec précision



**Je me mets  
à l'abri**  
dans une  
habitation

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**  
**Rendez-vous sur : [feux-foret.gouv.fr](https://feux-foret.gouv.fr)**

#FeuxDeForet